



SUPER U
CHAMPDENIERS
www.superu-champdeniers.com
Assure le ravitaillement des coureurs

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2014
9 H 30

26^{ème} BOUCLES DE L'EGRAY GERMOND-ROUVRE

16 KM DE COURSE EN DUO
ET 11 KM DE MARCHÉ

Pré-inscription =
7€ par coureur
Sur place =
9€ par coureur

Informations sur :
foyer-rural-germond-rouvre.blogspot.com



Organisées par la section jogging
du Foyer Rural de GERMOND-ROUVRE

LES BOUCLES DE L'EGRAY

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2014

9 H 30

BULLETIN D'INSCRIPTION et RENSEIGNEMENTS

A retourner à :

Olivier FOUILLET 58 Route de La Ballade - 79220 Germond Rouvre

Mail: fouillet.olivier@wanadoo.fr ou tel: 05.49.25.63.48 ou

06.78.24.66.23

Une photo de chaque équipe sera prise sur le parcours

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail pour pouvoir vous la faire parvenir !

Droit d'image :

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image pour les besoins de communication relatifs à l'organisation de course sans contrepartie financière.

Nom du Club ou de l'équipe :

Licence N°1 : N°2 :

Coureur N°1 : N°2 :

Nom - Prénom : Nom - Prénom :

.....

Adresse : Adresse :

.....

.....

Mail : Mail :

Année de naissance : Année de naissance :

Sexe : M F Sexe : M F

Engagement de l'Equipe : 7 € par coureur, soit 14 € par équipe :
inscription sur place, le jour de la course, + 4 € = 18 € par équipe.

Règlement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de Germond Rouvre

DOSSARD N°

Réservé à l'Organisation

PROGRAMME

RANDONNEE PEDESTRE

Départ : 9 h précises

Distance : 11 km 500

Inscription sur place salle des fêtes : 4 €

COURSE EN DUO 16KM (DEPART ET ARRIVEE ENSEMBLE)

L'accueil des concurrents et retrait des dossards : 8 h 15

Inscriptions salle des fêtes et clôture des inscriptions : 9 h 15

Départ : 9 h 30

Distance : 16km

INITIATION A LA COURSE A PIED

Pour les enfants de l'école de Germond-Rouvre

Départ : 9 h 30

Distance : de 1 à 2 km pour les enfants de 9 à 11 ans

RECOMPENSES A 12H SALLE DES FETES

REGLEMENT

- Copie des **certificats médicaux ou des licences**. Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement des frais d'engagement et de la copie de la licence ou certificats médicaux datés de moins d'un an
- Assurance : les organisateurs assurent la course en responsabilité civile. Pour l'individuelle accident, il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement
- Strict respect du code de la route et de l'environnement.

Pas de douche mais le Café offert avant le départ